



MOTION du CONSEIL MUNICIPAL d'ERNOLSHEIM les SAVERNE pour le maintien de la classe d'école maternelle à ERNOLSHEIM les SAVERNE

Le conseil municipal d'Ernolsheim les Saverne réuni le 23 février 2018, à l'unanimité,

- Considérant qu'il a été annoncé le 01er février 2018 aux trois maires du RPI St Jean Saverne, par voie orale, par l'Inspectrice de l'Education Nationale de Saverne qu'une suppression de poste est prévue dans le RPI,
- Considérant que ce poste a été décrit comme un poste « maternelle » par l'Inspectrice,
- Considérant que la piste « Ernolsheim » a été évoquée mais jamais décidée,
- Considérant que la proposition a été actée par le CTSD réuni le 15 février 2018 sous la forme « **1 fermeture maternelle dans le RPI** » et que là encore le poste n'est pas localisé,
- Considérant que le courriel adressé aux communes le 22 février 2018 et demandant de faire prendre rendez-vous aux familles à St Jean Saverne pour les inscriptions en PS, est un « fait du prince » inadmissible,
- Considérant que supprimer le poste à Ernolsheim ne tient pas du tout compte de l'intérêt des enfants alors que cet intérêt devrait être au cœur des préoccupations de tous (accès rez-de-chaussée, sécurité),
- Considérant que supprimer le poste à Ernolsheim répond plus à des questions d'ordre administratif qu'à l'intérêt des enfants,

Et

- vu les efforts d'investissement importants mis en œuvre par la commune d'Ernolsheim pour assurer et améliorer la sécurité des enfants notamment en respect des directives de la Préfecture suite aux menaces terroristes. (sirène différenciée, portes anti-intrusion, détecteur de présence)
- vu les investissements matériels réalisés depuis trois ans par la commune d'Ernolsheim (achat de chaises pour les PS, remplacement du parquet, stores occultants, etc..) pour améliorer le confort des enfants,



République Française
Département du Bas-Rhin
COMMUNE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE



- vu que les locaux d'Ernolsheim sont aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite,
 - vu que la situation de l'école d'Ernolsheim assure la meilleure des sécurités aux enfants prenant le bus sur l'ensemble du RPI (accès direct à l'école sans passer sur la voie publique),
 - vu les surcoûts à prévoir en matière de transport en cas de suppression du poste à Ernolsheim,
- S'oppose catégoriquement à la fermeture de la classe de maternelle à Ernolsheim les Saverne**
- Demande à l'Education Nationale de trouver une solution qui prenne réellement en compte l'intérêt des enfants, notamment leur sécurité, leur confort pour accéder aux salles de l'école situées au rez-de-chaussée**

Ernolsheim les Saverne le 26 février 2018